



DEMANDE D'ACCREDITATION

A retourner impérativement avant le 23 mars 2019, à l'adresse ci-dessous ;

Journal – Agence – Firme (indiquer le nom du média) :

- Presse nationale Presse Régionale Presse Etrangère Agence de Presse
 Presse spécialisée Photographe Télévision Radio
 Site internet :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

Tél fixe :

Portable :

Fax :

Adresse e-mail (en caractères lisibles) :

- Journaliste Assistant Technicien Pilote

Nom :

Prénom :

Fonction :

N° Carte de presse (facultatif) :

Véhicule :

Demande de place dans une voiture de l'organisation : Oui Non

Date :

Signature :

Les accréditations et pièces officielles seront remises à la permanence sportive, le samedi 23 mars à partir de 14 heures à la Roche-sur-Yon, 140 rue Olof Palme, et le dimanche 24 mars de 9 heures à 12 heures, à La Châtaigneraie, à la Permanence de départ, salle des Silènes, 32 avenue Georges Clemenceau.

NB : Merci de respecter toutes les consignes de l'organisation durant l'épreuve. Le non-respect de ces consignes peut entraîner le retrait de l'accréditation.